

# 100% SANTÉ : LES JALONS MARQUANTS

Le gouvernement souhaite créer un large panier de soins à coût zéro pour les assurés sociaux, l'objectif étant de lutter contre le renoncement aux soins.

27/09/17

Lancement par la Mutualité Française d'un observatoire sur la question du RACo.



09/03/18

Deuxième phase de la concertation sur les orientations de la réforme.



10/04/18

Entretien entre le Rassemblement des opticiens de France (Rof) et la Direction de la Sécurité sociale pour un avis de projet.



02/05/18

Les représentants des audioprothésistes (CNA, Synea et Unsaf) quittent les négociations sur le projet de RAC o.



25/05/18

Nouvelle réunion de concertation entre la DSS et des organismes complémentaires d'assurance maladie.



01/06/18

La Confédération Nationale des Syndicats Dentaires (CNSD) dit oui au RACo.



20/06/18

L'Unocam dit oui au « 100% santé »



23/01/18

Début de la concertation entre Agnès Buzyn et les acteurs de l'optique, de l'audioprothèses et du dentaire.



27/03/18

Réunion entre les organisations professionnelles du secteur et la DSS sur la mise en place d'une offre optique sans reste à charge.



28/04/18

Refus du gouvernement de faire évoluer l'avis du projet sur le RACo Optique.



15/05/18

Les complémentaires santé demandent du temps et un comité de suivi pour appréhender le coût de la réforme dans sa globalité.



31/05/18

L'Union Dentaire (UD) dit oui au RACo.



13/06/18

Signature du projet par les principaux syndicats optiques et d'audioprothésistes, description du projet par Agnès Buzyn et nouveau nom « 100% santé »



2020-2022

Entrée en vigueur progressive du 100% santé



2016

DREES : En 2016, après remboursement du RO et RC, le pourcentage de RAC des ménages s'élève à 22,7% (2,5 milliards d'euros) en dentaire ; 21,5% (1,3 milliards d'euros) en optique ; 60% (600 millions d'euros) en audioprothèse.